

de la protection et, aussi, pour demander à l'assemblée de se prononcer sur le programme du gouvernement relativement au contrat du chemin de fer du Pacifique canadien. Telles sont les questions que nous voulions discuter et que l'honorable ministre des chemins de fer a lui-même traitées. Il a dit quelques mots d'un ton indigné, ou supposé indigné, en réponse aux observations de M. Carmichael sur la question du chemin de fer de Pictou. Mais, en cette circonstance, on n'a pas discuté cette question; et, permettez-moi de dire que lorsque l'honorable président du conseil dit que toute l'histoire de cette affaire du chemin de fer de Pictou a été connue du public, il affirme une chose dont je n'ai jamais entendu parler auparavant et que je ne suis pas tout à fait disposé à accepter comme il le dit. Peut-être connaît-il tout le secret de cette affaire remarquable; peut-être, aussi, que j'en sais quelque chose. Je n'en suis pas sûr, mais j'ai entendu, au sujet de ce chemin de fer, beaucoup de choses auxquelles j'ajoute foi et je suis presque forcé d'en croire beaucoup plus, bien que je ne sache pas si je dois le croire ou non, au sujet de ce qui a eu lieu depuis que l'on a accordé un contrat pour ce chemin de fer.

Le Président du conseil dit maintenant que lorsque l'histoire de ce chemin de fer est bien connue, personne, dans le pays, ne peut croire honnêtement que le ministre des Chemins de fer a retiré personnellement des bénéfices de cette affaire.

Je pense que l'honorable président du conseil a manqué à son devoir parce que, après avoir été si loin il n'a pas fait connaître à la Chambre ce qui l'a porté, lui seul, à en venir à cette conclusion.

Ce ne serait que juste pour son collègue, qui est l'objet de tant d'attaques. En effet, l'honorable Président du conseil n'a jamais rendu justice à l'honorable ministre des Chemins de fer sur cette question. Si c'est là sa conviction, il aurait dû saisir la première occasion venue pour dire au public qu'il avait changé d'opinion; de plus, il aurait dû dire pourquoi il avait changé d'opinion. Je suis sûr que, maintenant, la Chambre permettra à l'honorable président du conseil de déclarer ce qui l'a porté à changer d'opinion d'une façon si extraordinaire. Il devait croire sincèrement à ce déplorable état de choses quand il prononçait les paroles citées par l'honorable député qui siège vis-à-vis de lui (Sir Richard J. Cartwright.) Il ne faudrait pas dire, aujourd'hui que ce n'était là que des différends politiques, que les partis étaient alors très-tranchés dans la Nouvelle-Ecosse, que l'excitation était grande et que l'on se disait des choses désagréables. Nous comprenons tous ces choses, et nous pouvons très-bien comprendre que des hommes puissent se dire des choses très-désagréables qui, dans la suite, les circonstances n'étant plus les mêmes et l'intérêt public exigeant qu'ils s'unissent, ne les empêchent pas de s'entendre et de travailler ensemble, sans qu'ils aient rien à perdre sous le rapport du caractère ou de la réputation. Mais, lorsqu'il se présente de grandes questions et que des accusations telles que celles qui sont contenues dans ces extraits sont faites par un homme public dans l'assemblée législative d'une de nos provinces, quand ces accusations, jusqu'aujourd'hui, sont restées comme elles étaient, il n'est pas étonnant que des députés de la gauche, comme le ferait tout le pays, s'étonnent à la vue du spectacle extraordinaire que l'on nous présente maintenant, spectacle si humiliant pour l'honorable président du conseil qui est présenté à la Chambre par un homme qu'il a dénoncé comme le grand-prêtre de la corruption et avec lequel il marche aujourd'hui bras dessus bras dessous.

L'honorable ministre des Chemins de fer voudrait que la Chambre crût—il répète ici ce qu'il a dit ailleurs—que pendant l'année dernière le parti libéral a perdu du terrain dans ce pays, ou, comme le prétend le président du conseil, qu'il devient moins nombreux tous les jours. Nous croyons plutôt, à gauche, que le parti libéral a fait beaucoup de progrès.

M. ANGLIN

S'il y a eu gain quelque part, ce gain a été de notre côté. Les députés de la droite n'ont pas, pendant les trois années et demie qu'ils ont été au pouvoir, osé exposer à la lutte un seul comté qui, depuis les douze dernières années a été regardé comme absolument libéral. Néanmoins, ils ont risqué des comtés qu'ils pouvaient emporter contre nous même aux jours d'excitation du scandale du Pacifique, lorsque tout le pays, indigné, chassa les conservateurs du pouvoir. Ce sont les élections qu'ils ont remportées dans ces comtés dont ils se vantent aujourd'hui. Que diront-ils de l'élection du comté de Carleton, au Nouveau-Brunswick, où un homme presque inconnu à un grand nombre d'électeurs, s'est présenté et a hardiment, courageusement porté un défi au programme du gouvernement et demandé d'être élu pour voter contre ce gouvernement comme étant indigne de la confiance du peuple? Que diront-ils de l'élection de Northumberland-Est, un ancien comté conservateur qu'ils ont risqué mais qui, d'après les décrets de la Providence, à leur terreur et à leur dégoût.

M. PLUMB. Citez-en encore quelques-uns.

M. ANGLIN. Je voudrais que nous eussions encore quelques douzaines de comtés. Nous n'avons jamais été mieux disposés à la lutte que nous le sommes maintenant. Nous sommes préparés au combat. Nous avons maintenant l'opinion publique de notre côté, une opinion publique éclairée, libérale et indignée.

L'honorable ministre des Chemins de fer voudrait nous faire croire que dans Pictou les influences les plus fortes étaient toutes en faveur de M. Carmichael, l'homme populaire et habile qui représentait autrefois le comté. Où sont les preuves? Toutes les influences propres à exercer une pression indue sur le peuple étaient de l'autre côté. L'honorable ministre des Chemins de fer a parcouru le comté. Il m'a fait plaisir de voir, quand j'étais dans le comté, qu'il l'avait parcouru pendant plusieurs jours, adressant la parole à des assemblées publiques; il m'a fait plaisir de voir que, malgré la terrible maladie dont il souffrait auparavant, il était en parfaite santé, qu'il était très anxieux de connaître le résultat de l'élection et qu'il était très troublé, mais, comme toujours, désireux de faire la lutte, ce pourquoi je lui donne crédit. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, lui-même, député du comté, parut dans le comté, combattant du même côté avec le procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, lequel représente le comté voisin, un homme populaire à juste titre. M. J. Rigby, associé de l'ancien député, M. McDonald, qui a lui-même fait des affaires dans le comté pendant un grand nombre d'années, a aussi adressé la parole à des assemblées publiques en plusieurs endroits et l'honorable ministre avait des essaims d'autres aides. Et c'est un comté où passe le chemin de fer du gouvernement et où un grand nombre de gens espèrent que le gouvernement fédéral leur construira un embranchement de chemin de fer, si personne autre ne le fait. Toutes ces influences étaient à l'œuvre pour les conservateurs.

Il n'y a, dans ce comté, un grand nombre de mines de charbon, ainsi que divers autres intérêts, qui cherchent l'appui du gouvernement fédéral. J'affirme que toutes ces influences étaient en faveur de l'élection du candidat du gouvernement. Comme question de faits, nous avons non-seulement soutenu un combat désespéré, mais nous avons combattu vaillamment et nous sommes sortis de la lutte dans des circonstances qui nous ont donné une grande espérance d'emporter le comté à la prochaine élection. Permettez-moi d'ajouter que l'on a affirmé, et je le crois, que outre toutes les autres influences on avait employé des sommes considérables du côté des conservateurs pendant la lutte.

L'honorable président du conseil se vante de la majorité qu'il a obtenue dans Colchester. Il semble croire qu'on devrait l'excuser—je peux bien dire justifier—de tout ce qu'il a fait, que ce soit essentiellement juste et convenable ou non, parce qu'il a réussi, par des moyens quelconques, à